

## Infos et questions diverses du Conseil municipal du 26 mai 2023

- **Sentier pédagogique** : Le conseil décide de ne pas donner suite à ce projet.
- **Carte postale de Diénay** : Le service Tourisme de la COVATI a édité pour chaque commune de l'intercommunalité une carte postale. Celle de Diénay est présentée au conseil. Elle est en vente à l'Office du Tourisme au prix de 1 euro.
- **Fleurissement du village.** Le Maire remercie vivement Marianne GOBERT, Sandrine LENEUF et Marie-Jeanne HUGUENIN pour avoir fleuri les bacs et parterres divers du village. Reste à s'organiser pour l'arrosage régulier tant que ce sera autorisé. Il est décidé d'acheter des bacs de récupération d'eau de pluie. L'un sera derrière le garage du tracteur, l'autre vers le lavoir.
- **Travaux d'isolation dans le bâtiment de la Mairie.** La commande a été passée pour isoler les combles de la mairie et isoler le local archives pour un montant de 7.058,63 € HT et de faire poser une VMC Hygroréglable pour le logement pour un montant de 2.821,74 € HT. Les travaux seront réalisés par l'entreprise Cosy-Éco et ont fait l'objet d'une demande de subvention au titre du Fonds vert pour 80 %.
- **Marché des Producteurs.** Le marché est organisé, avec La Ruche Qui Dit Oui de Diénay, pour le samedi 3 juin à partir de 17 heures. Installation de la buvette et des barnums dès vendredi 2 juin en fin d'après-midi. Installation électrique et frigos samedi matin.
- **Cinéma en plein air.** Le film est choisi par le conseil. Il s'agit du film « Tenor ». Ce sera le mercredi 12 juillet à la tombée de la nuit. Une buvette sera installée. Les bonnes volontés seront mises à contribution pour le montage de l'écran, l'installation des bancs et de la buvette vers 18 heures.
- **Squatteur à la glacière.** La gendarmerie a été alertée dès la découverte de la présence d'un squatteur s'étant installé dans l'entrée de la glacière. Elle a fait le nécessaire.
- **14 juillet.** Le film
- **Cinéma en plein air.** Le conseil décide qu'après la cérémonie au Monument aux Morts à 11 heures, sera organisé un apéritif à la salle des fêtes. Il sera proposé à chacun de venir pique-niquer sur le terrain de sports. Le principe étant que la commune offre l'apéritif et chacun apporte son repas ( vaisselle, viande à griller, pain, jeux...). Un barbecue pour la cuisson des viandes sera à disposition. Chacun pourra apporter des jeux tels que Badminton, Molkky, etc ... Pique nique sans inscription. Et annulation en cas de mauvais temps !